

LA MINI-SESSION DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUBE

(Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 mai 2022)

Par Patrice LANFANT*

Liste des participants SBF : Mmes Anne-Marie Mollet responsable mini-sessions, Agnès Artiges (secrétaire), Catherine Blanchon, Cécile Frelin, Claire Schmitz, MM. Patrick Bournac, Alain Depoilly, Pierre Maurice, Jean-Luc Oswald, Christophe Reveillard, Jean-Marie Royer, Philippe Thiebault, Jean-Marie Weiss.

Pour la SAB : Mmes Agnès Iltis, Martine Quevillon et Catherine Vermeulen, MM. Jean-Michel Balini, Bernard Bouchet, Bernard Didier, Fabrice Joachim, Patrice Lanfant, Jean-Claude Vermeulen.

Cette mini-session qui devait se dérouler initialement début mai 2021 mais reportée deux années de suite en raison de la pandémie Covid 19, a enfin lieu et rassemble une douzaine de sociétaires de la SBF. C'est la première fois que la Société Botanique de France vient dans notre département. Je renouvelle mes remerciements au Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, à MM. Thierry Tournebize ancien directeur-adjoint et Jean Delannoy, conservateur de la Réserve naturelle régionale des prairies humides de Courteranges, Fabrice Joachim, garde animateur au PnrFO pour son aide précieuse concernant la journée du vendredi 6 mai, le Conservatoire du Littoral ainsi que l'ONF pour les autorisations accordées et le bon déroulement de cette mini-session.

Le choix des sites proposés s'est inscrit dans une certaine logique visant à montrer quelques-uns de nos milieux naturels les plus riches et les plus typiques au niveau botanique, des habitats bien représentatifs de plusieurs de nos régions naturelles ainsi bien sûr que des espèces emblématiques de la flore de notre département dont un bon nombre en floraison.

Vendredi 6 mai

Cette première journée est orientée sur la visite guidée de la Réserve naturelle régionale des prairies humides de Courteranges en matinée puis la découverte de certains habitats forestiers patrimoniaux de la Forêt du Grand Orient. Cette matinée est principalement animée par Fabrice Joachim. Cette Réserve naturelle régionale créée en 2010, s'étend sur 28 hectares répartis sur deux secteurs distants d'environ 1100 mètres l'un de l'autre. Le premier secteur situé au sud-est de la Ferme du Râle à proximité du Canal de Morge, est constitué de plusieurs prairies de fauche (*Bromion racemosi*, *Oenanthion fistulosae*), d'une magnocariçaie (le marais), d'une mégaphorbiaie et de saulaies. La magnocariçaie renferme une importante population de Renoncule à feuilles d'ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*) accompagnée de la Stellaire des marais (*Stellaria palustris*), du Populage des marais (*Caltha palustris*), du Scirpe des marais (*Eleocharis gr. palustris*), du Jonc fleuri (*Butomus umbellatus*), de l'Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*), la Renoncule à feuilles capillaires (*Ranunculus trichophyllus*), la Véronique aquatique (*Veronica anagallis-aquatica*), la Germandrée des marais (*Teucrium scordium*)... *Stellaria palustris* est déjà bien fleuri contrairement à *Ranunculus ophioglossifolius* dont nous ne voyons qu'une ou deux fleurs. Cette parcelle marécageuse de 5,5 hectares, inondée

habituellement une bonne partie de l'année, est gérée avec un pâturage par des chevaux Konik Polski depuis 2005.

La seconde parcelle visitée est une prairie de fauche qui a été, un moment, plantée en peupliers voici une vingtaine d'années. Les deux *Dactylorhiza* sont observés, *majalis* et surtout *incarnata* avec également des plantes intermédiaires entre les deux espèces, *Alopecurus rendlei* ainsi qu'*Oenanthe silaifolia*.

Le second secteur de cette réserve naturelle est situé lieu-dit *les Communes* au nord de la Ferme St-Michel. Ce vaste ensemble de prairies de fauche bien conservé héberge des associations bien typiques de ces habitats telles le *Violo elatioris-Inuletum salicinae teucrietosum scordii*, l'*Oenanthe fistulosae-Caricetum vulpinae*, le *Gratiolo officinalis-Oenanthe fistulosae* relevant respectivement du *Molinion caeruleae* et de l' *Oenanthe fistulosae*. La Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*), l'Inule britannique (*Inula britannica*), l'Ail anguleux (*Allium angulosum*), la Violette élevée (*Viola elatior*) et la Violette naine (*Viola pumila*) sont les espèces les plus remarquables accompagnées de l'Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*), l'Ophioglosse ou Langue de serpent (*Ophioglossum vulgatum*), l'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*), l'Orchis de mai (*Dactylorhiza majalis*), du Scorzonère humble (*Scorzonera humilis*)...

Viola pumila (photo ci-dessous) est une espèce eurasiatique des prairies de fauche des petites ou grandes vallées inondables sur des sols plutôt neutres,



généralement dans le *Violo elatioris-Inuletum salicinae* ou des végétations intermédiaires entre *Molinion caeruleae* et *Cnidion venosi*. Elle est présente sur le site en 3 endroits, la station la plus fournie étant celle de la parcelle la plus au nord en limites des communes de Courteranges

et de Laubressel. La Violette naine, connue dans l'Aube depuis 1998 (Coriton, Lanfant), est très rare en France, seulement présente dans le Centre, le Centre-Ouest, l'Alsace, les Hautes-Alpes, les Ardennes, la Marne (d'une manière certaine dans 11 départements) et se trouve classée EN au niveau UICN.

Le petit circuit proposé l'après-midi situé à proximité de la Maison du Parc naturel régional, a pour objectif de montrer certains habitats forestiers représentatifs de la Champagne humide et typiques de la Forêt du massif Orient-Temple.

La Forêt d'Orient, acquise en 1244 par les Templiers, propriété en grande partie désormais du Conservatoire du Littoral, est doté d'un réseau hydrographique dense. Il abrite de nombreuses zones humides, mares forestières, sources, ruisseaux et rus, dont le développement est favorisé par la présence de sols souvent hydromorphes. L'Aulnaie-frênaie du *Caricetum remotae-Fraxinetum excelsioris* observée le long des ruisseaux, des rus naturels ou aux abords des sources est un des habitats remarquables de cette forêt. Elle renferme des espèces telles *Chrysosplenium alternifolium* (très rare dans le département) (photos ci-dessous),



C. oppositifolium (photos ci-dessus), *Equisetum hyemale*, *Ribes nigrum*, *Ulmus laevis*... Deux sous-associations sont distinguées : *equisetetosum hyemalis* et *chrysosplenietosum alternifolii*. L'habitat forestier dominant sur le massif est la Chênaie charmaie hêtraie acidiline à Luzule des bois (*Luzulo sylvaticae-Quercetum petraeae*). Les autres types forestiers présents sont la Chênaie pédonculée à molinie (*Molinio caeruleae-Quercetum roboris*), la Chênaie charmaie subatlantique à Stellaire holostée (*Stellario holostae-Carpinetum betuli*), la Chênaie pédonculée-charmaie subatlantique neutrophile à Primevère élevée (*Primulo elatioris-Quercetum roboris*), l'Aulnaie marécageuse acidiline au niveau de mares forestières (*Carici elongatae-Alnetum glutinosae*)...

Espèces observées (liste non exhaustive) de manière chronologique lors de ce périple en Forêt du Grand Orient :

Crataegus x macrocarpa, (photo ci-dessous), *Equisetum telmateia*, (photo ci-dessous),



Crataegus x macrocarpa

Photo P.L.



Equisetum telmateia

Photo P.L.

Cardamine pratensis, *Carex pendula*, *C. remota*, *C. strigosa*, *C. sylvatica*, *Athyrium filix-femina*, *Primula elatior*, *Ranunculus ficaria*, *Crataegus laevigata*, *Quercus robur*, *Fraxinus excelsior*, *Acer campestre*, *Corylus avellana*, *Glechoma hederacea*, *Ulmus laevis*, *Veronica montana*, *Cardamine flexuosa*, *Ranunculus* gr. *auricomus*, *Lamium galeobdolon* subsp. *galeobdolon*, *Ranunculus repens*, *Chrysosplenium alternifolium* (RR), *C. oppositifolium*, *Lonicera periclymenum*, *Carex elongata*, *C. umbrosa*, *Luzula sylvatica*, *Pteridium aquilinum*, *Dryopteris carthusiana*, *D. dilatata*, *D. filix-mas*, *Viburnum opulus*, *Convallaria majalis*, *Oxalis acetosella*, *Luzula pilosa*, *Stellaria holostea*, *Ophioglossum vulgatum* (bas-côté de la D 43), *Ribes nigrum*, *Deschampsia cespitosa*, *Milium effusum*, *Viola riviviana*, *Carex pilulifera*, *Hypericum pulchrum*, *Crataegus germanica*, *Platygyrium repens* (bryophyte corticole) sur *Fagus sylvatica*, *Equisetum hyemale*, *Veronica beccabunga*, *Stellaria alsine*...

Samedi 7 mai

Après la Champagne humide, direction le Barséquanais où nous attend un programme relativement chargé avec la visite de trois pelouses en matinée puis celle du vallon de la Combe au Loup et des bois annexes l'après-midi.

Le premier site visité sur la commune de Neuville-sur-Seine est constitué de deux pelouses bien différentes, l'une mésophile à méso-xérophile au sud, lieu-dit *Chevret*, relevant du *Mesobromion erecti*, la seconde au nord du terrain de moto-cross, lieu-dit *les Epinceys*, méso-hydrocline, relevant du *Molinion caeruleae*. Quelques parcelles de pinèdes ont survécu aux tempêtes notamment celle de 1999 et au déboisement autour de ces pelouses. La pelouse du *Festuco lemanii-Brometum erecti cytisetosum gallici* amputée d'une partie occupée par le moto-cross et fragilisée par les dépôts divers abrite malgré tout encore une flore intéressante avec la présence notamment d'une importante station de *Linum leonii*. La présence de *Cytisus lotoides* caractérise une sous-association endémique de la Champagne. La flore comprend en plus des espèces déjà citées : *Asperula cynanchica*, *Bromopsis erecta*, *Carex halleriana*, *Carlina acaulis*, *Cervaria rivini*, *Cirsium acaule*, *Coronilla minima*, *Cuscuta epithimum*, *Cytisus decumbens*, *Fumana procumbens*, *Festuca lemanii*, *Gentianopsis ciliata*, *Globularia bisnagarica*, *Gymnadenia odoratissima*, *Helianthemum nummularium*, *Hippocrepis comosa*, *Linum tenuifolium*, *Odontites luteus*, *Orobanche teucrii*, *Polygala calcarea*, *Potentilla verna*, *Prunella grandiflora*, *Pulsatilla vulgaris*, *Ranunculus tuberosus*, *Seseli montanum*, *Taraxacum* sect. *erythrosperma*, *Teucrium chamaedrys*, *Thesium humifusum*, *Veronica saterujifolia* (= *V. scheererii*). *Carlina acaulis*, espèce médio-européenne submontagnarde, est en limite de répartition dans notre région. Bien qu'encore très présente sur la commune de Neuville-sur-Seine (plus grand nombre de stations pour le département), ses populations régressent régulièrement en raison de la disparition de son habitat et de la rénovation des chemins ruraux en bordure desquels elle trouve souvent refuge.

La pelouse marnicole du *Carici lepidocarpae-Deschampsietum mediae*, distante de quelques centaines de mètres, est assez anodine au premier abord. Mais c'est en réalité un habitat quasi unique dans notre département "entretenu" de manière involontaire par les engins motorisés qui fréquentent régulièrement le site. Le sol marneux raviné par endroits et tassé convient bien à *Deschampsia media*, espèce subméditerranéenne également en limite de son aire de répartition vers le nord et en voie de disparition dans le département. Avec la Canche moyenne, *Carex lepidocarpa*, *C. flacca*, *Taraxacum* section *palustris* (photo ci-dessus), *Scorzonera humilis*, *Molinia caerulea*, *Epipactis palustris* (non revu récemment), *Cirsium tuberosum*, *Polygala amarella*, *Silaum silaus*, *Succisa pratensis*, *Genista tinctoria*, *Trifolium montanum* (RR), composent le cortège floristique de l'association. Les petites mares et les ornières creusées par les différents passages d'engins ont été colonisées par *Typha latifolia*, *Scirpus lacustris*, *Equisetum palustre*, *Alisma plantago-aquatica*, *Juncus subnodulosus*, *J. articulatus*, *J. inflexus*, *Chara vulgaris*, *Zanichellia palustris*... La présence d'une source intermittente permet le développement d'une bryoflore intéressante : *Palustriella commutata*, *Fissidens adianthoides*, *Ptychostomum pseudotriquetrum*, *Apopellia endiviifolia*, *Aneura pinguis*, *Campylium stellatum* et *Mesoptychia turbinata*.



Le dernier site au programme de cette matinée se trouve au sud de Ville-sur-Arce lieux-dits *Sur Firole* et *la Cheminée*, près des limites de Celles-sur-Ource à une altitude de 270 m. Situé en plein cœur du vignoble de Champagne sur les rebords de la vallée de l'Ource, la pelouse de plateau de cet ancien aérodrome a conservé une végétation et une flore bien typique grâce à quelques naturalistes locaux qui ont œuvré pour sa préservation. A la différence de celle de Chevret à Neuville-sur-Seine, cette pelouse renferme de nombreuses espèces d'orchidées notamment *Anacamptis morio*, très rare dans ce type d'habitat et *Ophrys aranifera* dont les populations sont en constante régression. Les deux espèces sont assez abondantes au sein d'un cortège floristique dans lequel nous retrouvons de nombreuses plantes vues précédemment : *Bromopsis erecta*, *Carex halleriana*, *Carlina acaulis*, *Cytisus decumbens*, *Cytisus lotoides*, *Globularia bisnagarica*, *Hippocrepis comosa*, *Ophrys fuciflora*, *Potentilla verna*, *Pulsatilla vulgaris*, *Veronica saterujifolia*... auxquelles il convient d'ajouter *Orobanche alsatica* (non observé à cette période de l'année).

Le site de la Combe au Loup au programme de l'après-midi, permet de découvrir plusieurs types d'habitats forestiers bien caractéristiques, une petite pelouse à séslerie de bas de versant ainsi que deux parcelles de prairies de fauche dont l'une abrite une petite population de Narcisse des poètes (*Narcissus poeticus*). La végétation de ces deux parcelles est différente, l'une relevant de l'arrhénatherion renfermant une importante population de Scabieuse des prés (*Scabiosa columbaria* subsp. *pratensis*), l'autre se rapprochant pour une partie au moins du *Viola elatioris-Inuletum salicinae* comprenant *Inula salicina*, *Carex tomentosa*, *Galium boreale*, *Sanguisorba officinalis*, *Centaurea jacea*, *Schedonorus arundinaceus*, *Galium verum*, *Colchicum autumnale*, *Silaum silaus*, *Vicia cracca* ... et une petite population de *Narcissus poeticus*.

La pelouse à séslerie en bordure du chemin du Goulot occupe une faible superficie en bas de versant exposé sud, sud-est. Sa composition floristique comprend *Aster amellus*, *Campanula glomerata*, *Carex halleriana*, *Globularia bisnagarica*, *Lactuca perennis*, *Potentilla verna*, *Seseli montanum*, *Sesleria caerulea*... Ce samedi ensoleillé permet d'observer l'Ascalaphe soufré (*Libelloides coccajus*). Nous pouvons remarquer également en bordure de ce chemin du Goulot *Astragalus glycyphyllos*, *Carex halleriana*, *Cytisus decumbens*, *Euphorbia flavicoma* subsp. *verrucosa*, *Fragaria viridis*, *Genista pilosa*, *Hieracium ovalifolium* (dét Royer), *Melittis melissophyllum*, *Pilosella* cf *piloselloides* subsp. *praealta* (Royer), *Potentilla verna*, *Rubia peregrina*, *Tanacetum corymbosum*...

Le massif constitué des Bois de Rebras, Charme Ronde, de la Fortelle et de la Combe au Loup sur les communes de Courteron, Essoyes, Mussy-sur-Seine et Plaines-St-Lange est très représentatif des forêts du Barséquanais. Le site est appelé à intégrer la future Réserve naturelle régionale des pelouses et forêts du Barséquanais. Il renferme une Chênaie pubescente (*Rubio peregrinae-Quercetum pubescentis asparagetosum tenuifolii*) et une Chênaie-frênaie de fond de vallon (*Aconito vulpariae-Quercetum pedunculatae*) qui, de par leur état de conservation et leur cortège floristique, figurent parmi les sites les plus remarquables du département. Les trois espèces patrimoniales que sont *Asparagus tenuifolius*, *Leucojum vernum* et *Narcissus poeticus* présentent ici d'importantes populations qui ont peu d'équivalent en Champagne-Ardenne. *Asparagus tenuifolius*, espèce subméditerranéenne thermophile qui présente un îlot en

Champagne et Bourgogne totalement isolé de son aire principale de répartition (Cévennes et sud des Alpes), est observé principalement sur le versant sud dans la Chênaie pubescente. Celle-ci renferme *Aegonychon purpurocaeruleum*, *Carex montana*, *C. humilis*, *Melica nutans*, *Noccaea montana*, *Primula veris* var. *canescens*, *Quercus pubescens*, *Rubia peregrina*, *Sesleria caerulea*, *Sorbus aria*, *Sorbus domestica*, *Tanacetum corymbosum*, *Vincetoxicum hirundinaria*... *Narcissus poeticus*, espèce subméditerranéenne-préalpine des prairies de fauche submontagnardes, trouve ici refuge dans plusieurs habitats forestiers (*Aconito-Quercetum*, *Nocceo-Quercetum*, ponctuellement dans *Scillo bifoliae-Carpinetum betuli*) et dans la prairie du Pont du Goulot.

La Chênaie hêtraie collinéenne à Séslerie et Grémil pourpre (*Nocceo montanae-Quercetum petraeae*) comprenant *Aegonychon purpurocaeruleum*, *Carex digitata*, *C. humilis*, *Daphne mezereum*, *Melittis melissophyllum*, *Noccaea montana*, *Polygonatum odoratum*, *Sesleria caerulea*, la Hêtraie froide d'ubac (*Tilio platyphylli-Fagetum sylvaticae*) et la Chênaie-charmaie à Scille à deux feuilles (*Scillo bifoliae-Carpinetum betuli*) sont également des habitats forestiers bien représentés sur ce site.

Autres espèces observées (Bois de Rebras, de la Fortelle, Charme Ronde, Val Frée, La Combe au Loup) :

Acer pseudoplatanus, *Anemone nemorosa*, *A. ranunculoides*, *Antitrichia curtipendula* (bryophyte rare dans l'Aube), *Aquilegia vulgaris*, *Arum maculatum*, *Cardamine heptaphylla*, *Carex sylvatica*, *Convallaria majalis*, *Daphne laureola*, *Digitalis lutea*, *Euphorbia amygdaloides*, *Fragaria vesca*, *Fraxinus excelsior*, *Helleborus foetidus*, *Laserpitium latifolium*, *Lathyrus linifolius* subsp. *montanus*, *Melica uniflora*, *Mercurialis perennis*, *Narcissus pseudonarcissus*, *Paris quadrifolia*, *Pinus sylvestris*, *Potentilla sterilis*, *Primula elatior*, *Quercus robur*, *Ranunculus* gr. *auricomus*, *Ranunculus serpens*, *Sanicula europaea*, *Scilla bifolia*, *Viola reichenbachiana*...

Dimanche 8 mai (matin uniquement)

Ce dernier jour est consacré à la visite d'un site emblématique et incontournable : la Forêt domaniale de la Perthe sur la commune de Plancy-l'Abbaye. Le secteur choisi pour cette petite excursion matinale est évidemment celui qui renferme les stations d'*Anemone sylvestris* qui est pleine floraison. Située en Champagne crayeuse, cette garenne primitive, à l'origine constituée de Chênes sessiles et de Chênes pubescents a été grandement endommagée par les créations successives de casernement, aérodromes, dépôt de munitions entre 1918 et 1946. Chronologiquement, les 650 ha réquisitionnés alors furent occupés successivement par l'armée française, les Allemands puis les Américains. L'ONF devenu gestionnaire à la fin de la seconde guerre mondiale, effectua des plantations de Pins noirs dans les années 1950/1960. Les Pins sylvestres, plantés au 19^{ème} siècle, ont subsisté mais la tempête de 1999 a de nouveau endommagé le site. La gestion actuelle vise à restaurer la garenne de feuillus et favoriser la pelouse sèche ou savart. De la garenne primitive, il ne reste aujourd'hui, qu'une trentaine d'hectares. Ce site emblématique est bien connu des botanistes car il abrite une des dernières stations d'*Anemone sylvestris*. (photo page suivante)

Cette espèce continentale très rare en France, n'est observée que dans le quart nord-est, dans une dizaine de départements, de la Somme à l'Alsace. Cette espèce protégée au niveau national privilégie les sous-bois secs et clairs, les lisières en situation plutôt thermophile sur sol calcaire (*Geranium sanguinei*, *Quercion pubescentis-petraeae*). La Garenne de la Perthe héberge deux stations distantes d'à peine 200 mètres l'une de l'autre que l'ONF essaie de maintenir grâce à des travaux de débroussaillage effectués de manière régulière. Un autre enjeu est aussi de favoriser les conditions stationnelles de la Gentiane croisette (*Gentiana cruciata*), hôte de l'Azuré de la croisette (*Phengaris alcon rebeli*), papillon protégé au niveau national observé sur le site tout comme l'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*), également présent dans la forêt domaniale. Favoriser le retour du savart champenois dans plusieurs secteurs de la garenne entre dans le cadre de la préservation de ce dernier dont les plantes hôtes sont le thym



(*Thymus britannicus* subsp. *praecox*) et l'origan (*Origanum vulgare*). Parmi les autres espèces rencontrées, deux euphorbes toutes deux fort rares dans le département, *Euphorbia loreyi* et *Euphorbia seguieriana* (non montré car seulement présent à l'ouest de la garenne), *Asarum europaeum* (une des deux stations connues actuellement dans l'Aube), *Viola elatior*, dont la présence est exceptionnelle sur graviers crayeux, *Sisymbrium austriacum*, introduit probablement par les Allemands lors du dernier conflit mondial...

Les principales associations rencontrées sont : le *Lino leonii-Festucetum lemanii*, surtout au nord de la Forêt domaniale comprenant *Linum leonii*, *Euphorbia seguieriana*, *Festuca lemanii*, *Orobanche alba*, *Polygala comosa*, *Pulsatilla vulgaris*, *Thymus britannicus* subsp. *praecox* (nouvelle dénomination dans Flora gallica 2 publication prévue en 2025), *Orobanche alba* (abondant au nord de la garenne), *Veronica saturejifolia* (également nord), *Thesium humifusum*..., le *Geranio sanguinei-Coronilletum coronatae*, relictuel et localisé surtout où se trouvait la garenne primitive, renfermant *Anemone sylvestris*, *Geranium sanguineum*, *Euphorbia loreyi*, *Quercus pubescens*, *Rosa spinosissima*, le *Coronillo variae-Brachypodietum pinnati* qui abrite de belles populations de *Gentiana cruciata*, le *Pyrolo chloranthae-Pinetum sylvestris* qui a énormément régressé sous sa forme typique suite à la tempête de 1999.



Participants à la mini-session Aube de la SBF mai 2022 (manque C. Reveillard)

* Patrice LANFANT, 10 rue du Vélo 10000 TROYES patrice.lanfant@cegetel.net